

**Discours prononcé par Murat Julian ALDER lors de la conférence « Sécurité de la Suisse, enjeux et périls » du mardi 10 septembre 2013**

Messieurs les Présidents,  
Mon Brigadier,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je tiens tous d'abord à remercier la Société des Vieux-Grenadiers de Genève, la Société militaire du canton de Genève et l'AVIA Genève d'avoir organisé cette conférence et de m'accorder l'honneur de pouvoir m'exprimer devant vous à propos d'un sujet aussi passionnant.

Un grand merci aussi à chacun d'entre vous, Mesdames et Messieurs, d'avoir fait le déplacement dans ce lieu qui m'est cher au lieu d'être restés à la maison pour suivre les matchs entre la Suisse et la Norvège, entre l'Espagne et le Chili ou encore entre Apple et Samsung, puisque c'est ce soir qu'on nous présente la dernière génération du Zinedine Zidane de la téléphonie mobile.

Il y a une année, alors qu'il quittait le Palais Eynard pour rejoindre la Tour Baudet, le Conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet affirmait : « La sécurité ne se décrète pas, elle se construit ».

On peut ajouter à cela le fait que, comme tout édifice, les fondements de la sécurité doivent être sans cesse consolidés. Ceux d'entre nous qui avons fréquenté les bancs de l'école centrale ces dernières années se souviennent de l'adage : « Seule l'excellence est suffisante ». Et dans le domaine de la sécurité, c'est exactement la même chose. Nous devons viser l'excellence. Il vaut mieux prévenir que guérir.

L'un des rôles d'un politicien, c'est d'écouter les gens. D'entendre leur préoccupations, de recevoir leur point de vue. En l'occurrence, dans le domaine de la sécurité, parfois, certains de nos concitoyens s'interrogent avec beaucoup de véhémence à propos de notre armée. À propos du bienfondé de son existence. À propos de ses missions. Ou encore à propos de l'adéquation de ses moyens en personnel et de ses ressources financières avec ses besoins.

Il n'y a qu'une seule manière de répondre à ces questions au demeurant parfaitement légitimes. C'est de dire la vérité aux Suisses à propos des menaces auxquelles notre pays est confronté. Ces menaces sont identifiées et évaluées par des spécialistes professionnellement qualifiés à cet effet, et j'avoue volontiers ne pas en faire partie.

En revanche, j'aimerais dresser avec vous un constat politique.

Selon un rapport du World Economic Forum dont les résultats ont été publiés dernièrement, la Suisse demeure, pour la cinquième année consécutive, le pays dont l'économie est la plus compétitive du monde.

Les atouts de notre pays sont ses capacités d'innovation, son système éducatif et ses instituts de recherche, ses institutions politiques parmi les plus efficaces, les plus stables et les plus transparentes du monde, ses excellentes infrastructures, les performances de ses marchés financiers et un marché de l'emploi qui fonctionne bien.

Selon un autre rapport présenté hier, cette fois-ci par l'Université de Columbia, la Suisse offre la troisième meilleure qualité de vie du monde.

Nous avons une chance inespérée de vivre en Suisse. On nous envie dans toute l'Europe et dans le monde entier. Et le problème, c'est que non seulement nous avons tendance à ne pas nous en rendre compte, mais en plus, nous sous-estimons les intentions malveillantes que peuvent avoir certains à l'endroit de notre pays, y compris au Conseil fédéral, lorsque des nations « amies » essaient de nous faire payer les conséquences de leur fiscalité confiscatoire, en exigeant de notre part que nous sacrifions nos propres citoyens et que nous violions notre propre droit national.

On sait aussi que l'eau sera un enjeu géopolitique majeur au cours du XXIème siècle.

Aujourd'hui déjà, sans aucune consultation entre elles, la Syrie et la Turquie ont construit des barrages sur les fleuves du Tigre et de l'Euphrate. Les ressources en eau de ces deux fleuves font maintenant l'objet de tensions entre ces deux pays, mais aussi avec l'Irak.

On dit que la Suisse est le château d'eau de l'Europe. Elle possède 6 % des réserves européennes d'eau douce. Elle compte plus de 175 lacs et près de 2'000 glaciers. Le lac de Genève est le plus grand réservoir d'eau douce d'Europe centrale. La Suisse, c'est aussi 65'000 km de cours d'eau.

Depuis les années 1960, la réserve mondiale d'eau par an et par habitant s'est réduite de deux tiers. Alors qu'elle était d'environ 15'000 m<sup>3</sup> en 1960, elle n'est plus que de 5'000 m<sup>3</sup> en 2013.

Sur la base de ces éléments, je pense qu'on peut légitimement imaginer que dans quelques générations, la Suisse fera probablement l'objet de pressions de l'extérieur pour des raisons toutes autres que la fiscalité.

Cela signifie-t-il pour autant qu'il faille s'attendre à des attaques militaires conventionnelles contre notre pays ? On a tendance à penser que tel ne sera pas le cas, à tout le moins pour les dix prochaines années, mais qui peut prédire l'avenir au-delà de cette période ? On ne sait pas de quoi demain sera fait, et les événements du 11 septembre 2001 sont là pour nous le rappeler.

On attribue à un écrivain romain du début du Vème siècle nommé Végèce les propos suivants : « Celui qui désire la paix devrait préparer la guerre. Celui qui désire la victoire devrait entraîner soigneusement ses soldats. Celui qui désire des résultats favorables devrait combattre en se fiant à ses habiletés et non à la chance ».

Aujourd'hui, les menaces sont asymétriques. L'adversaire n'est pas une entité clairement identifiable. Il s'agit d'un ensemble d'éléments qui peuvent, chaque jour, porter atteinte à la stabilité et à l'intégrité de notre pays, de ses habitants, de ses infrastructures et de ses ressources naturelles.

Je parle des risques d'attentats sur nos voies de chemins de fer et sur nos autoroutes. Des conflits qui peuvent opposer des extrémistes violents de tous types. Des attaques potentielles contre nos centrales nucléaires ou nos installations électriques. De menaces qui pèsent sur la tenue de conférences internationales, que ce soit à Genève, à Berne, à Zurich ou à Davos.

Les risques auxquels la Suisse est exposée font l'objet d'une évaluation permanente. Et c'est pour parer à ces risques que notre armée s'est vue confier une triple mission constitutionnelle : celle d'assurer la défense de notre territoire, celle d'appuyer les autorités civiles et celle de promouvoir la paix. Contrairement à ce que soutiennent le GSSA et ses alliés, la défense n'est qu'une mission parmi d'autres de notre armée. Et ce n'est pas là sa mission essentielle. Alors, me dira-t-on, pourquoi ne peut-on pas plutôt créer un corps civil pour les tâches qui ne relèvent pas à proprement parler de la défense ? Tout simplement, parce que seule une institution armée, structurée et organisée hiérarchiquement est en mesure de faire ce travail. Et cette institution s'appelle l'Armée suisse.

En Suisse, ce sont les cantons qui sont responsables d'assurer la sécurité au plan local. Mais souvent, leurs moyens ne suffisent pas. Et c'est pourquoi ils sont obligés de faire appel à la Confédération.

Permettez-moi une petite parenthèse constitutionnelle. La nouvelle constitution genevoise comporte un article 112 alinéa 2 qui prévoit que le Conseil d'Etat peut solliciter l'aide de l'armée à des fins civiles. Cette disposition ne comporte aucune nouveauté par rapport à ce qui se faisait déjà avant l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, mais il nous était apparu nécessaire de consacrer ce principe dans notre charte fondamentale. Et le GSSA a combattu cette nouvelle constitution pour la seule et unique raison qu'un alinéa de deux lignes mentionnait le mot « armée ». C'est donc dire l'obsession de cette association contre notre armée.

Ce qui m'amène à vous dire quelques mots à propos de initiative constitutionnelle fédérale « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » soumise au vote du peuple et des cantons suisses le 22 septembre 2013.

Cette initiative a été lancée par une association qui porte très bien son nom et qui assume pleinement son but statutaire : le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSSA).

Cette association a échoué à deux reprises en tentant d'obtenir la suppression pure et simple de l'armée suisse, en 1989, puis en 2001. C'est pourquoi elle cherche désormais à atteindre son but de manière indirecte par la technique du salami, en essayant d'affaiblir progressivement l'institution militaire au travers d'initiatives ayant notamment pour objets l'opposition à l'acquisition d'avions de combat, l'interdiction d'exporter du matériel de guerre, le dépôt des armes d'ordonnance à l'arsenal et désormais, la suppression de l'obligation de servir. Et on connaît déjà son prochain combat : le refus de remplacer les avions de combat Tiger.

Avec l'esprit d'individualisme qui frappe notre société, les initiants tentent d'utiliser la perception consumériste qu'ont hélas de plus en plus de nos concitoyens de la Constitution fédérale. Celle-ci ne serait rien d'autre qu'un vaste supermarché dans lequel tout un chacun pourrait librement faire ses courses en choisissant soigneusement entre les droits et les devoirs.

Or, dans notre société, chacun a des droits, comme les droits politiques ou le droit à la protection diplomatique, mais aussi des devoirs, tels que fréquenter l'école, participer au financement de nos assurances sociales, payer des impôts et servir dans l'armée, la protection civile ou le service civil.

En réalité, cette initiative ne vise rien d'autre que les effectifs de l'armée. Ses auteurs savent pertinemment qu'il sera impossible de trouver 100'000 volontaires en Suisse pour que l'armée

suisse soit en mesure de remplir ses missions constitutionnelles. Et en cela, il s'agit d'une attaque en règle contre l'armée elle-même. Une fois l'armée dépossédée de ses moyens en personnel, elle ne serait plus en mesure de remplir ses missions, et partant, deviendrait inutile au point de rendre sa suppression politiquement acceptable.

À supposer que les initiants veuillent véritablement introduire le service militaire à base volontaire en Suisse, ce volontariat est une illusion. L'armée ne sera jamais en mesure de combler ses besoins en effectifs. La preuve en chiffres : si chaque année, l'armée disposait de 1'000 volontaires masculins et de 100 volontaires féminins et voyait ses effectifs se réduire de 10%, alors il faudrait une génération entière pour constituer une armée d'environ 25'000 hommes. Or, avec un tel effectif, l'armée pourrait tout juste assurer la sécurité des aéroports de Genève et de Zurich, et ne pourrait assumer aucune autre mission et ne disposerait d'aucune réserve.

Un tel système fondé sur le volontariat n'existe nulle part dans le monde. Il n'existe que des armées de milice et des armées professionnelles. D'ailleurs, dans les pays dotés d'armées de métier, la pénurie en main d'œuvre est tellement grave qu'elle conduit à des politiques de recrutement absurdes. L'Espagne se promet la nationalité à des ressortissants d'Amérique du Sud, alors que la Grande-Bretagne promet des remises de peine à des personnes emprisonnées.

Par ailleurs, puisque les citoyens qui servent dans la protection civile proviennent des rangs de ceux qui ont été déclarés inaptes au service militaire, la suppression de la conscription militaire aura pour effet indirect de démanteler la protection civile.

Enfin, il convient de rappeler que l'armée fournit de nombreuses prestations au service des autorités civiles, notamment dans les domaines de la sûreté sectorielle, de la protection de personnes, de conférences et d'ouvrages, du sauvetage et de l'aide en cas de catastrophe. Si la conscription militaire est supprimée, l'armée ne disposera plus des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ces tâches et les cantons devront faire face à de nouvelles charges, puisqu'ils devront désormais assumer financièrement ces prestations.

Autrement dit, il n'existe, dans le cas spécifique de la Suisse, eu égard aux missions constitutionnelles de son armée et des prestations que cette dernière fournit à la population et aux autorités civiles, aucune alternative à l'obligation de servir.

Notre armée a besoin de 100'000 hommes au minimum pour être en mesure de remplir sa mission.

Je vous ai parlé des moyens en personnel, mais j'aimerais également vous dire deux mots à propos des moyens financiers dont dispose notre armée.

On ne cesse de dire que l'armée coûte trop cher. Que nous pourrions investir cet argent d'une manière « plus utile », comme si la sécurité n'était pas utile ! La vérité, c'est que depuis la fin de la guerre froide, l'armée est le parent pauvre du budget de la Confédération.

En une génération, les dépenses de la Confédération ont été multipliées par deux pour passer d'environ 30 milliards de francs à plus de 60 milliards de francs. Dans le même laps de temps, la part consacrée à la sécurité n'a cessé de diminuer pour passer à 0,8 % du PIB, ce qui constitue

la proportion la plus faible en Europe. Et on sait que dans les trois prochaines années, le budget global de la Confédération devrait encore augmenter.

Ce qui est plus choquant encore, c'est que lorsque le peuple avait voté la réforme Armée XXI en 2004, les autorités fédérales s'étaient engagées à consacrer 4,3 milliards de francs suisses à l'armée. Cet engagement n'a jamais été tenu. Entre 2004 et 2011, ce sont 3,7 milliards qui ont été versés. La conséquence est très simple : notre armée est sous-équipée.

Début 2011, le Conseil fédéral avait proposé une armée à 80'000 hommes avec un budget de 4,7 milliards comprenant le remplacement des avions de combat Tiger qui sont aujourd'hui vétustes. En septembre 2011, le Parlement a voté un modèle d'armée à 100'000 hommes avec un budget de 5,1 milliards.

Comme par hasard, une fois les élections fédérales passées, les Chambres sont revenues sur leur décision et ont proposé une armée à 100'000 hommes, mais avec un budget de 4,7 milliards, c'est-à-dire le même budget que celui proposé initialement par le Conseil fédéral, mais avec 20'000 hommes en plus, pour lesquels aucun financement n'est prévu.

Le profil de prestations découlant des missions constitutionnelles de l'armée ne sera donc pas réalisable. Elle agira dès lors avec un délai d'intervention plus long, avec moins de moyens, des moyens moins efficaces, et sur une durée plus courte, ce qui aura également pour effet un report de charges sur les cantons.

Alors certains nous diront qu'il suffirait de renoncer à l'acquisition d'un nouvel avion de combat. Or, renoncer à l'acquisition d'un nouvel avion de combat, c'est renoncer à la protection de l'espace aérien et donc renoncer à notre souveraineté aérienne. La Suisse est un Etat neutre et doit le rester. Elle n'appartient à aucune alliance militaire et doit donc assurer la protection de sa souveraineté aérienne elle-même. Cette protection a un prix, et c'est pour cette raison que nous n'avons pas d'autre choix que de financer l'acquisition d'un nouvel avion de combat.

En guise de conclusion, j'aimerais simplement vous dire ceci : les missions de l'armée telles qu'elles sont définies aujourd'hui dans la constitution fédérale correspondent aux menaces auxquelles notre pays est actuellement confronté. On peut évidemment adapter la mise en œuvre de ces missions en fonction de l'intensité de chacune de ces menaces, mais il n'y a pas besoin de modifier la Constitution fédérale pour cela.

Nous avons de la chance de vivre dans un pays où chacun peut s'exprimer dans les urnes à propos d'un sujet aussi important que la sécurité. Faisons usage de notre droit de vote avec responsabilité. Je vous invite donc à voter NON le 22 septembre 2013 à l'initiative du GSSA et à vous tenir prêt à voter en faveur de l'acquisition d'un nouvel avion de combat.

Je vous remercie de votre attention.